

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/426/Add.2
8 septembre 2004

(04-3750)

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES MEMBRES

SUISSE

Addendum

La communication ci-après, datée du 31 août 2004, est distribuée à la demande de la délégation suisse.

Faisant suite aux documents IP/C/W/12/Add.3 du 13 septembre 1995, IP/C/W/34/Add.2 du 17 septembre 1996, IP/C/W/77/Add.3 du 30 septembre 1997, IP/C/W/109/Add.1 du 4 septembre 1998, IP/C/W/154/Add.2 du 8 octobre 1999, IP/C/W/203/Add.1 du 13 septembre 2000, IP/C/W/306/Add.3 du 18 septembre 2001, IP/C/W/377/Add.9 du 24 janvier 2003 et IP/C/W/408/Add.4 du 14 novembre 2003, qui restent en grande partie pertinents en ce qui concerne la description des objectifs et des aspects organisationnels de la coopération technique, le présent rapport décrit les activités de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle ("l'Institut") en matière de coopération technique du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2004.¹ Rédigé selon la même structure que les précédents rapports, il fait une distinction entre les activités menées sur le plan multilatéral et celles qui sont menées au niveau bilatéral. Il convient de rappeler que le souci des autorités suisses est d'assurer la coordination optimale des ressources disponibles, tant au niveau multilatéral que bilatéral, tout en évitant la duplication ou le chevauchement des programmes.

I. ACTIVITÉS SUR LE PLAN MULTILATÉRAL

1. Coopération technique dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

a) Programme annuel de formation de base à l'OMPI

Du 2 juin au 2 juillet 2004, deux experts, l'un venant de l'Inde et l'autre du Viet Nam, ont participé à un cours de formation qui a été dispensé au siège de l'OMPI à Genève et à l'Institut à Berne. À l'OMPI, ces experts ont participé au Séminaire interrégional sur la propriété industrielle qui s'est tenu du 2 au 4 juin 2004. Le programme de formation à l'Institut, qui s'est déroulé du 7 juin au 2 juillet 2004, portait sur la totalité du domaine de la propriété intellectuelle, et en particulier sur les brevets, les marques de fabrique ou de commerce, les dessins et modèles industriels et le droit d'auteur. L'accent a été mis sur les aspects pratiques, administratifs et organisationnels. Comme par le passé, la Direction du développement et de

¹ Sauf indication contraire.

la coopération du Département fédéral des affaires étrangères a financé le programme dans son intégralité. Les frais d'enseignement et d'encadrement des deux experts à Berne ont été pris en charge par l'Institut.

b) Visites d'information et/ou cours de formation

À la demande de l'OMPI, l'Institut a reçu la visite de délégations des pays suivants:

- Maroc: le 3 octobre 2003, de hauts fonctionnaires de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale sont venus à l'Institut. Celui-ci a présenté son système de formation dans les domaines des brevets, des marques de fabrique ou de commerce, des dessins et modèles industriels et du droit d'auteur, traitant à la fois les titres de protection et les renseignements qui y sont contenus. L'accent a été mis sur la façon d'encourager et de soutenir au mieux les petites et moyennes entreprises pour ce qui touche à leurs droits de propriété intellectuelle.
- Pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Sud, et d'Europe de l'Est: le 9 décembre 2003, une visite a été organisée dans le cadre de l'"Atelier de l'OMPI sur les services de promotion de l'innovation et leur gestion", à laquelle ont participé des représentants de l'Algérie, du Bénin, de la Bolivie, de la Bulgarie, du Burkina Faso, du Cambodge, du Cameroun, d'El Salvador, de Madagascar, du Mali, du Pérou, de la Roumanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et du Viet Nam. L'Atelier, qui comportait plusieurs exposés sur la promotion de l'innovation et sa gestion, s'est tenu à l'OMPI (Genève), à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (Berne) et à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

c) Recherches gratuites sur l'état de la technique pour l'OMPI en faveur de pays en développement

Entre le 1^{er} septembre 2003 et le 31 août 2004, l'Institut a effectué, à la demande de l'OMPI, des recherches gratuites sur l'état de la technique pour des demandes de brevets déposées par des ressortissants des pays suivants (le financement de ces recherches a été imputé sur le budget ordinaire de l'Institut):

Pays	Nombre de recherches effectuées
Argentine	2
Costa Rica	1
Égypte	1
Jamaïque	4
Mexique	10
Maroc	1
Trinité-et-Tobago	14
Total	33 recherches

d) Autres séminaires de l'OMPI

- Pays africains: du 8 au 12 septembre 2003, un séminaire s'est tenu à Yaoundé, Cameroun, sur le thème "Acquisition, gestion et diffusion des renseignements techniques", organisé par l'OAPI et l'OMPI, avec des représentants du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, de Madagascar, du Mali, de

la Mauritanie, du Niger, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sénégal, du Tchad et du Togo. Un expert de l'Institut a participé au séminaire en intervenant sur les sujets suivants: sources de renseignements techniques sur les questions liées aux brevets, documents relatifs aux brevets, établissement de moyens pour la recherche de renseignements techniques, recherche dans le domaine des marques de fabrique ou de commerce, et dessins et modèles industriels et présentation d'outils d'aide à la recherche.

- Inde: du 18 au 20 novembre 2003, un symposium régional de l'OMPI a été organisé à New Delhi pour les pays d'Asie et de la région Pacifique au sujet de la protection des indications géographiques à l'intention de représentants des bureaux de la propriété intellectuelle de 20 pays. Un intervenant de l'Office fédéral suisse de l'agriculture a présenté deux exposés sur la protection des indications géographiques: "L'expérience de la Suisse" et "La spécification, l'utilisation et le contrôle des indications géographiques: l'exemple du fromage de Gruyère".

2. Participation aux programmes de coopération technique de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

- Le Secrétariat de l'OMC a organisé, du 27 au 29 avril 2004, à Kuala Lumpur (Malaisie), le premier d'une série d'ateliers régionaux sur certains sujets d'actualité ayant trait à la propriété intellectuelle, destiné aux économies de l'Asie et de la région Pacifique. Un expert de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle est intervenu pour présenter la perspective suisse sur les thèmes abordés.
- Conjointement avec l'OMPI, l'OMC a organisé, du 28 juin au 2 juillet 2004, à l'Académie de l'OMPI à Genève, un colloque pour les enseignants spécialistes du droit de la propriété intellectuelle originaires des pays en développement. Un expert de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle a contribué au colloque en présentant des exposés sur plusieurs questions relatives à la propriété intellectuelle dans le contexte de l'OMC/l'Accord sur les ADPIC.

II. ACTIVITÉS BILATÉRALES

République socialiste du Viet Nam: Le "Programme spécial de coopération", fondé sur l'Accord sur la protection de la propriété intellectuelle et la coopération dans ce domaine entre la Suisse et la République socialiste du Viet Nam, s'est poursuivi pour la troisième année avec la mise en œuvre de plusieurs activités et programmes importants:

- Les nouveaux textes législatifs vietnamiens sur la propriété intellectuelle ou les textes en vigueur ont été traduits. La législation traduite a été publiée sous la forme d'un classeur permettant des mises à jour régulières.
- Une formation sur les moyens de faire respecter les droits proposée par l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle et les autorités douanières fédérales suisses a été organisée aux aéroports de Berne et de Zurich. Treize fonctionnaires vietnamiens de diverses agences nationales chargées de faire respecter les droits ont participé à la formation. Celle-ci a été suivie d'un cours de formation sur la propriété intellectuelle à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle pour un autre groupe de 20 fonctionnaires vietnamiens (cours distincts pour les fonctionnaires intéressés soit par la propriété industrielle soit par les questions relatives au droit d'auteur).

- La modernisation de l'administration de la propriété intellectuelle de l'Office national de la propriété industrielle (NOIP) et de l'Office vietnamien du droit d'auteur (COV) a également été intégrée dans le programme en cours.
 - Des cours supplémentaires en langue anglaise pour des responsables de la propriété intellectuelle ont été organisés et des matériels d'enseignement relatifs à la propriété intellectuelle ont été élaborés à l'intention des universités et d'autres établissements d'enseignement.
 - La promotion de l'utilisation et de l'exploitation des savoirs traditionnels s'est poursuivie, l'accent étant mis sur la compilation des données (notamment sur les plantes à usage médical) à insérer dans une nouvelle base de données nationale pour la protection des savoirs traditionnels.
 - Enfin, une compilation de lignes directrices pour la préparation des demandes de droits de propriété industrielle est en cours d'élaboration.
-